



**OCTOBRE 2000**

Une première nord-américaine: usine de traitement de fumier en Chaudière-Appalaches

Adoption d'une politique régionale sur le reboisement

Chez Panaxco: du ginseng à valeur ajoutée

Deux colloques boeuf bientôt

Gagnantes régionales (agricultrices)

Chèvrerie Fleurs des Neiges: un exemple de détermination

Nomination Éric Andriamanjay

Retraite de Conrad Fauchon

Un accès encore plus grand au financement forestier

Départ Alain Roy

Filière «viandes» régionales

Distribution des produits régionaux

Dosage de sucre inversé à l'aide d'un glucomètre

Le CMÉA: pour un transfert de ferme réussi

Le CMÉA: pour un transfert de ferme réussi

Voyage boeuf en Abitibi: tout un succès

Les services-conseils essentiels à votre réussite!

**Accueil vision**



**vos commentaires**



**© GOUVERNEMENT DU QUÉBEC - 2000**

Mise à jour: 2000-11-15



## **Une première nord-américaine: usine de traitement de fumier en Chaudière-Appalaches**

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, monsieur Rémy Trudel, en présence de son adjoint parlementaire et député de Lotbinière, monsieur Jean-Guy Paré, a annoncé le 6 octobre dernier l'implantation d'une usine régionale de traitement de fumier dans la localité de Saint-Patrice-de-Beaurivage, située dans la MRC de Lotbinière.

"Cette initiative unique en Amérique du Nord positionne le Québec parmi les leaders mondiaux en termes d'innovation technologique nécessaire pour le traitement des lisiers. Ce projet a été rendu possible grâce à l'implication concertée de plusieurs partenaires financiers, notamment le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Investissement Québec, Hydro-Québec, la Société de financement agricole du Québec et le Mouvement Desjardins", a souligné le ministre Trudel.

Créée en juillet 1999, AGRIOR prévoit des investissements totalisant 5 500 000\$. L'usine qu'elle projette est une réponse directe à la problématique régionale de gestion des fumiers solides et liquides. Elle permettra aux nombreuses entreprises porcines, bovines et avicoles avoisinantes de valoriser les fumiers émanant de leur production.

L'usine d'AGRIOR, qui emploiera à plein temps dix personnes, traitera plusieurs dizaines de milliers de tonnes de fumier annuellement. Sur le plan du développement durable, elle représente une solution satisfaisante et efficace à tous points de vue. Le traitement préconisé par AGRIOR débouche, en effet, sur un sous-produit utile: de l'engrais organique en granulés. Ce biofertilisant, pratiquement sans odeur, trouvera preneurs dans plusieurs secteurs d'activité (agriculture traditionnelle et biologique, jardinage, entretien de terrains gazonnés, etc.). Sa commercialisation est d'emblée assurée.

"La croissance de l'agriculture dans le respect de l'environnement constitue l'une des grandes préoccupations du Ministère. Gérer de façon plus écologique les ressources permettra au Québec de conquérir de nouveaux marchés et de répondre aux besoins des consommateurs qui exigent des aliments de qualité, produits dans un environnement sain. Valoriser le fumier excédentaire dans les zones à forte concentration d'élevage constitue, à mon sens, un premier pas essentiel sur le chemin du développement durable", a conclu monsieur Trudel.

**vos commentaires**



**© GOUVERNEMENT DU QUÉBEC - 2001**

Mise à jour: 2001-01-12



Bibliothèque nationale  
du Québec

## COLLECTION DES PUBLICATIONS ÉLECTRONIQUES du gouvernement du Québec

### **Lien externe à la publication**

Vous avez sélectionné un lien pointant vers une ressource externe à la publication. Pour accéder aux liens externes utilisez directement le site de l'éditeur



## Adoption d'une politique régionale sur le reboisement

***Marc-André Bertrand, agronome  
Conseiller en aménagement et développement rural***

La Direction régionale de la Chaudière-Appalaches a récemment adopté une politique régionale sur le reboisement. Cette dernière assurera la préservation des sols qui offrent des perspectives agricoles, tout en régularisant les façons de faire pour assurer une équité dans le traitement des demandes de reboisement.

Depuis la signature d'une entente-cadre entre le MAPAQ et le ministère de l'Énergie et des Ressources (MER) en 1987, il ne peut se faire de reboisement subventionné par l'État en zone agricole sans que le MAPAQ ait donné son accord à la reforestation des superficies concernées. Dans la région de la Chaudière-Appalaches, ces autorisations de reboisement sont traitées par les centres de service du MAPAQ. Bien que chaque membre du personnel affecté à cette tâche ait à cœur la préservation des sols agricoles, le reboisement, jusqu'à tout récemment, n'était pas encadré par une politique régionale. De plus, comme la région de la Chaudière-Appalaches origine de la fusion de deux régions agricoles, le fonctionnement et les critères de décision pouvaient différer d'un centre de service à l'autre; cela engendrait parfois des incompréhensions et des frustrations auprès de certains propriétaires désirant retourner leur propriété à la foresterie.

### **UNE POLITIQUE AXÉE SUR LA CONCERTATION**

La nouvelle politique confirme que le MAPAQ demeurera le seul organisme responsable de fournir l'avis de reboisement au ministère des Ressources naturelles (anciennement le MER), en vertu de l'entente-cadre de 1987. Cependant, elle ouvre clairement la porte à un travail en partenariat avec les représentants du monde agricole. L'agriculture subit de nombreuses modifications depuis quelques années: autant elle se développe dans certains secteurs, autant elle a tendance à se retirer de certains autres milieux. La meilleure manière de bien visualiser la situation actuelle consiste à s'associer plus directement avec les exploitations agricoles; en sentant mieux le pouls de cette activité, il s'avérera plus facile de prévoir l'avenir. Cette forme de partenariat était déjà en application dans plusieurs centres de service, et elle sera dorénavant généralisée à la région.

La nouvelle politique prend aussi en considération la présence de surplus de fumier sur une partie du territoire de la Chaudière-Appalaches. Dans les secteurs en surplus, les critères applicables à l'étude des

demandes de reboisement seront plus restrictifs: cela permettra de conserver en agriculture les sols nécessaires à l'épandage. Force est cependant de constater que dans ces milieux, la problématique ne provient pas du reboisement, mais plutôt d'une déforestation sévère, parfois excessive, nuisant à la limite à la protection de l'eau et des sols par le biais de l'érosion éolienne et hydrique.

Dans les milieux où l'agriculture est en régression, le MAPAQ pourra également amorcer des discussions avec les représentants du monde agricole et définir les secteurs à reboiser. Les parties devront tenir compte des perspectives régionales de développement de l'agriculture, et maintenir en exploitation les secteurs où l'activité agricole demeure possible. Ces discussions permettront aussi de préciser des critères particuliers applicables à l'étude des demandes de reboisement dans certains secteurs plus problématiques. En délaissant le traitement ponctuel des dossiers au profit d'une vision plus régionale, le Ministère sera en mesure d'intervenir plus efficacement et de mieux servir la clientèle.

**vos commentaires**



**© GOUVERNEMENT DU QUÉBEC - 2000**

Mise à jour: 2000-11-03



Date parution

**PRODUCTION VÉGÉTALE**

Accueil vision

## **Chez Panaxco: du ginseng à valeur ajoutée!**

*André Carrier, agronome, Conseiller régional en horticulture*

Saviez-vous que l'on produit du ginseng en Chaudière-Appalaches? Saviez-vous que l'on peut maintenant se procurer ce ginseng en racines séchées, en capsules et depuis peu en ampoules? Saviez-vous que la fabrication de ces ampoules de ginseng local est une première au Canada? Le 26 septembre dernier, Panaxco avait organisé une conférence de presse pour expliquer et présenter ses produits.

### **UN PEU D'HISTOIRE**

Tout a commencé à la pépinière forestière Bêchedor de Saint-Prosper. À la fin des années 1980, l'entreprise était à la recherche de cultures complémentaires à sa production de plants forestiers. Plusieurs ont été essayées (légumes, pommes de terre, champignons, fleurs, etc.), mais la plus originale fut sans doute le ginseng.

Une première parcelle d'un huitième d'acre a étéensemencée en 1991; ensuite, de 1993 à 1997, un acre par année a été mis en culture. Le 1er octobre 1997 a marqué une étape dans ce dossier, alors que Bêchedor s'est associé avec un groupe de gens d'affaires du milieu pour démarrer une ferme vouée à la culture du ginseng: Panaxco inc., sise à Saint-Camille. Après 3 ans, la ferme compte maintenant 15 acres de ginseng, ce qui en fait la plus grosse au Québec.

### **UNE CULTURE COÛTEUSE ET DES PRIX À LA BAISSÉ**

Pour se lancer dans la culture du ginseng sous ombrières en champ, il faut pouvoir investir 120 000 \$ à l'hectare; ce n'est pas rien! Il y a quelques années, la rentabilité semblait très intéressante avec des revenus anticipés de 200 000 \$ l'hectare et un prix de vente des racines à 60 \$ la livre.

Mais de nos jours, la situation des marchés peut changer rapidement; ceux qui suivent les marchés boursiers en savent quelque chose. Le prix du ginseng joue maintenant entre 20 \$ et 30 \$ la livre. Pourquoi? D'abord, la culture du ginseng s'est développée rapidement sur le continent (Ontario, Colombie-Britannique, États-Unis), et la crise asiatique a considérablement diminué le pouvoir d'achat de ces pays, qui achètent la plus grande partie du ginseng produit. Conséquence de tout cela? La vente des racines à l'état frais ne suffit plus à assurer la rentabilité de cette culture.

## **LA SOLUTION: TRANSFORMER LE PRODUIT ICI**

C'est en 1998 qu'a été mis sur le marché le ginseng en capsule de Panaxco. Le processus de fabrication est assez simple: on broie les racines séchées en poudre et on les met en capsule. Le produit a connu un certain succès, mais la clientèle québécoise a un faible pour les produits mis sous ampoule; une croyance populaire veut en effet qu'un liquide soit assimilé plus rapidement par l'organisme qu'une poudre.

En 1999, des recherches ont donc été entreprises pour trouver la façon de formuler une décoction de ginseng et d'eau qui se conservera en ampoule. Ce qui a été fait, et à l'été 2000, Panaxco savait qu'elle pouvait mettre ce produit sur le marché. La gamme de produits de ginseng de Panaxco (racines séchées, capsules et ampoules) a donc été lancée en grandes pompes à Saint-Prospère le 26 septembre dernier.

## **UN MARCHÉ À CONQUÉRIR**

Même si une entreprise détient le meilleur produit au monde, c'est peine perdue si elle ne réussit pas à percer les grands circuits de distribution et à faire connaître le produit aux consommateurs. Un avantage marqué des produits de Panaxco est leur authenticité: c'est un produit local et les capsules et ampoules ne contiennent que du ginseng pur. On ne peut en dire autant de tous les genres de produits de ginseng sur le marché. Pour l'instant, les produits Panaxco seront disponibles dans les marchés d'alimentation naturelle et des efforts sont consacrés à la conquête du marché des pharmacies (dans la région pour commencer). Les dirigeants de Panaxco sont très confiants de réussir à percer ici au Québec. Par la suite, ils songent à explorer les possibilités d'exporter aux États-Unis!

## **MORALE DE L'HISTOIRE**

Il y a plusieurs leçons à tirer de cette expérience avec le ginseng. Avec les nouvelles cultures, il faut d'abord être très persévérant. Il y a peu d'experts, il faut souvent trouver soi-même l'information pertinente et, le cas échéant, aller la chercher. Il faut aussi trouver les réponses aux divers problèmes qui surviennent et savoir s'adapter aux situations qui changent. C'est ce que les gens de Bêchedor et Panaxco ont fait. Nous leur souhaitons tout le succès qu'ils méritent!

**vos commentaires**



**[© GOUVERNEMENT DU QUÉBEC - 2000](#)**

Mise à jour: 2000-11-03



## Deux colloques bœuf bientôt

*Denis Brouillard, agronome, Conseiller en développement des productions animales*

**Les producteurs et productrices de bœuf seront bien servis en matière d'information cet automne. En effet, ils pourront profiter de deux colloques tenus à trois semaines d'intervalle, l'un dans les Bois-Francs et l'autre en Chaudière-Appalaches. Il ne faudra pas manquer ces deux rendez-vous d'importance majeure pour l'industrie bovine régionale.**

### CONGRÈS BŒUF 2000

Le premier colloque aura lieu le 17 novembre prochain à Drummondville, et sera suivi d'une journée de visites de fermes le lendemain. L'ensemble formera le Congrès bœuf 2000, dont le thème «Visez l'excellence!» suscitera le dépassement, l'envie de faire mieux. Plusieurs sujets seront à l'ordre du jour: qualité de la viande, identification permanente, promotion de l'industrie, maillage, nouveaux outils en médecine préventive, amas au champ et application du *Guide des bonnes pratiques agroenvironnementales pour la gestion des fumiers des bovins de boucherie*. Le Congrès bœuf 2000 représente une excellente occasion de parfaire vos connaissances sur ces sujets de grande actualité: soyez-y!

### COLLOQUE BŒUF RÉGIONAL 2000

Le deuxième colloque aura lieu dans notre région les 8 et 9 décembre prochain, respectivement à Saint-Anselme et Saint-Georges, sur le thème «S'adapter au marché». Cette année, le même contenu sera au menu à chaque endroit, et il aura de quoi répondre aux questions de tous.

Le marché est en train de changer pour se diviser essentiellement en bœuf générique et en bœuf de marque; les producteurs et productrices doivent bien connaître la tendance pour s'adapter aux nouvelles exigences de la clientèle. Ils auront donc l'occasion d'en connaître davantage sur le commerce international, les marchés à venir, la finition à forfait, les caractéristiques des veaux désirés, un projet de niche commerciale, des résultats technico-économiques et les gagnants du concours méritas. En somme, le MAPAQ propose un colloque de grande envergure qui saura plaire aux plus difficiles.

Nouveauté cette année: les participants et participantes auront l'occasion de rencontrer plusieurs fournisseurs de produits ou services dans des stands installés sur place. Les fournisseurs désireux de réserver une place sont priés de le faire en appelant Lise Cloutier au (418) 397-7825, poste 234. Quant aux

producteurs et productrices de bœuf de la région, ils pourront confirmer leur présence en retournant le coupon-réponse joint au programme qui leur sera bientôt transmis.

Ce sera donc un bel automne pour les gestionnaires d'exploitations bovines motivés et désireux de se perfectionner. Participez, vous y gagnerez à coup sûr!

**vos commentaires**



**© GOUVERNEMENT DU QUÉBEC - 2000**

Mise à jour: 2000-11-03



## Gagnantes régionales

*Jesse Caron, stagiaire en communication*

Les trois syndicats d'agricultrices de la Chaudière-Appalaches ont récemment choisi leurs agricultrices de l'année, qui les représenteront lors de la Soirée Saturne, tenue à Drummondville le 21 octobre. L'enjeu de cette rencontre: le prestigieux titre provincial d'Agricultrice de l'année.

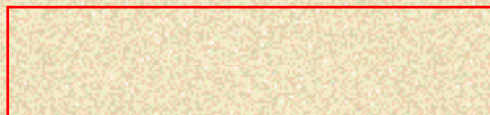
C'est ainsi que **Céline Nadeau**, de Saint-Bernard, a été choisie pour représenter le Syndicat des agricultrices de la Beauce au gala provincial. Mère de trois filles, madame Nadeau s'occupe aussi bien du soin aux animaux que de la gestion des employés au sein de la ferme familiale. Elle se distingue également par son engagement envers plusieurs organismes de Saint-Bernard.

Le Syndicat des agricultrices de la Côte-du-Sud a quant à lui décerné son titre à **Marlène Thibodeau**, de Saint-Pamphile. Cette dernière, mère de quatre enfants, assume dans l'exploitation familiale des fonctions aussi variées que la traite et la comptabilité. Cela ne l'empêche pas d'entreprendre un deuxième mandat consécutif au Conseil d'administration du Groupe alimentaire Dynaco.

C'est finalement **Brigitte Parent**, de Saint-Isidore, qui a été couronnée Agricultrice de l'année par le Syndicat des agricultrices de la région de Québec. Après quelques tentatives d'établissement infructueuses, madame Parent a acquis une ferme porcine en 1995. Propriétaire unique de cette exploitation, Brigitte Parent est aussi mère de deux jeunes enfants en plus d'occuper plusieurs postes au sein d'organisations communautaires.

Le MAPAQ souhaite la meilleure des chances à ces trois femmes exceptionnelles lors du gala provincial du 21 octobre!

N.D.L.R.: Vous connaissez peut-être déjà les résultats de la Soirée Saturne au moment de lire ces lignes. Au moment de les écrire, il était impossible de les divulguer, le gala n'ayant pas encore été présenté.





**vos commentaires**



**© GOUVERNEMENT DU QUÉBEC - 2000**

Mise à jour: 2000-11-03



## Chèvrerie Fleurs des Neiges: un exemple de détermination

*Lanciné Bamba, agronome, responsable du développement et de la promotion des services-conseils*

La ferme «Chèvrerie Fleurs des Neiges», située sur le chemin de la Petite-Gaspésie à L'Islet-sur-Mer, appartient à Jeannine Thibault et Jean-Marie Caron. Dès leur arrivée à cet endroit, ils ont acheté dix chevrettes pur-sang et un bouc. Avec l'approbation de leurs voisins, ils ont installé ces animaux dans leur garage. Un an après, l'espace étant devenu restreint, ils ont acquis une vacherie inexploitée d'une capacité de 200 chèvres et y ont déménagé leur troupeau.

C'est en novembre 1997 que la ferme a pris son véritable envol. En 1998, le couple a sillonné le Québec, l'Ontario et les Maritimes pour acquérir de nouvelles races avec un bon potentiel génétique, question d'assurer une production minimale pour l'usine de transformation. Ils ont dû construire une salle de traite et réaménager la laiterie. Malgré le fait que la production caprine était à l'époque considérée comme une production marginale et méconnue, le couple Thibault-Caron croyait dur comme fer à son projet.

### LE TROUPEAU

Comprenant une dizaine de chèvres au départ, la ferme compte aujourd'hui 225 têtes, dont 125 laitières et 100 chevrettes. La race Saanen constitue 80% du troupeau; la race Alpine compose le reste. Les propriétaires s'impliquent activement dans leur milieu: ils participent à tout événement touchant de près ou de loin la chèvre, de la foire agroalimentaire aux expositions régionales et provinciales.

En 1999, à Expo Québec, Jeannine et Jean-Marie ont décroché le titre de «Grande championne senior» dans la race Saanen grâce à «Fleurs des Neiges Dahlia», celui de «Championne junior» revenant à «Fleurs des Neiges Hortensia». À l'exposition régionale de Montmagny, leurs chèvres ont raflé tous les championnats dans les races Saanen et Alpine. Depuis un an, ils exportent également à Cuba de jeunes boucs reproducteurs et continuent à en vendre aux producteurs québécois.

Il est intéressant de noter que ni céréales ni foin ne sont cultivés à la Chèvrerie Fleurs des Neiges. Les animaux sont nourris de foin acheté des fermes laitières voisines et de concentrés provenant de la coopérative régionale.

## LE LAIT

Pour rentabiliser leur entreprise, Jeannine et Jean-Marie misent sur l'amélioration génétique afin d'augmenter la production de lait. La sélection des boucs reproducteurs revêt une grande importance à la ferme, alors que l'objectif ultime demeure un troupeau de 200 chèvres laitières. Jeannine souligne d'ailleurs que «les journées ont été longues et stressantes au début de l'aventure».

Même si on constate une certaine amélioration depuis quelques années, la production caprine demeure plutôt marginale en Chaudière-Appalaches. Au début, la technique représentait un problème fondamental pour les Thibault-Caron: ils devaient toujours s'en remettre à la documentation étrangère pour se guider au sujet de la reproduction, de la régie et de la gestion. Malheureusement, ce qu'ils y trouvaient n'était pas toujours applicable à la réalité québécoise. Cependant, grâce à l'implication des producteurs, des vétérinaires, des conseillers du MAPAQ et de certains autres organismes, une nette amélioration s'est fait sentir depuis quelques mois dans le secteur de la chèvre.

Jeannine et Jean-Marie sont très présents au sein de l'organisation québécoise du secteur caprin, qu'ils considèrent comme un creuset de formation et d'information. Jeannine est membre du Conseil d'administration de la Société des éleveurs de la chèvre laitière de race pure du Québec, tandis que Jean-Marie siège au Conseil d'administration du Syndicat des producteurs de chèvres du Québec. Comme l'entreprise prend une importance toujours grandissante, Jean-Marie songe à abandonner son emploi d'enseignant pour s'y investir totalement.

La Chèvrerie Fleurs des Neiges constitue donc un cas typique d'établissement en agriculture, car elle contribue à maintenir le tissu agricole régional, à créer de l'emploi et à favoriser l'occupation du territoire.

**vos commentaires**

**© GOUVERNEMENT DU QUÉBEC - 2000**

Mise à jour: 2000-11-03



**Monsieur Jacques Olivier, directeur régional du MAPAQ de la Chaudière-Appalaches, est heureux d'annoncer la nomination de monsieur Éric Andriamanjay à titre de directeur régional adjoint de la Chaudière-Appalaches, secteur Nord. Il sera en poste à Sainte-Marie à compter du 30 octobre prochain.**

Monsieur Andriamanjay est diplômé en agro-économie de l'Université McGill, où il a également complété une maîtrise en économie rurale. Il a débuté sa carrière en 1984 à l'Office de commercialisation des poulets, à titre d'économiste. Il a également été consultant en développement international, ce qui l'a amené à œuvrer dans plusieurs pays d'Afrique et d'Amérique du Sud, de 1985 à 1986. En 1986-1987, il était de retour à l'Office de commercialisation des poulets. Depuis janvier 1988, il occupe le poste de conseiller en aménagement à la Direction régionale de la Montérégie, secteur Ouest.

Nul doute que monsieur Andriamanjay saura apporter un nouveau souffle à l'équipe en place, qu'il viendra compléter avantageusement. La Direction régionale lui souhaite tout le succès possible dans ses nouvelles fonctions.

Bienvenue en Chaudière-Appalaches!



## Une retraite bien méritée

La Direction régionale du MAPAQ de la Chaudière-Appalaches désire souligner le départ à la retraite de monsieur Conrad Fauchon, conseiller agricole au Centre de service de Lac-Etchemin. Au cours des 35 dernières années où il a été à l'emploi du MAPAQ, c'est toujours avec grande disponibilité et empressement qu'il a servi la clientèle agricole. Homme de «gros bon sens», il a grandement contribué au développement de l'agriculture par son travail exemplaire et sa foi inébranlable à l'égard de cette dernière, puisqu'il a travaillé dans toutes les spécialités: gestion, acériculture, horticulture, productions animales, productions végétales, relève, etc. À cet homme connu et reconnu dans son milieu, la Direction régionale souhaite de vivre une retraite heureuse et bien remplie, à la mesure de ses réalisations.

*Au revoir Conrad!*

**vos commentaires**



© [GOUVERNEMENT DU QUÉBEC - 2000](#)

Mise à jour: 2000-11-03



## Un accès plus grand au financement agricole

La Société de financement agricole du Québec administre, depuis 1997, le programme de financement forestier, élaboré conjointement avec le ministère des Ressources naturelles du Québec. Elle propose aux entreprises forestières des solutions de financement et des services-conseils qui s'ajustent aux particularités régionales et à la diversité des projets. En 1999-2000, cette volonté d'appuyer l'entrepreneuriat s'est traduite par un apport de plus de 9 millions de dollars en prêts forestiers garantis, ce qui a contribué à accroître la vitalité économique dans l'ensemble du territoire québécois. Au 31 mars 2000, l'encours de tous les prêts forestiers garantis par la Société était de 41 millions de dollars.

À l'écoute des besoins du milieu, la Société innove encore, afin de pouvoir offrir aux entreprises des services et des produits financiers toujours mieux adaptés à leurs besoins. Ainsi, depuis le 28 septembre dernier, de nouvelles modifications ont été apportées à son programme de financement forestier. En voici les grandes lignes:

### **ETABLISSEMENT ET TRANSFERT D'ENTREPRISE**

Afin de faciliter l'établissement et le transfert d'entreprise, l'ensemble des personnes et des entreprises désireuses de s'engager dans l'aménagement de la forêt privée sont désormais admissibles au financement forestier. Il en résulte qu'il est possible maintenant d'entreprendre une démarche de financement sans être propriétaire de boisé. De plus, on peut dorénavant financer l'achat d'actions ou de parts sociales dans une entreprise forestière.

### **SUPERFICIE FORESTIERE DETENUE**

Avec les possibilités actuelles de regroupements de propriétaires, la Société considère très important de reconnaître la place que prend ce type de formule dans le secteur forestier. Ainsi, au moment d'évaluer les superficies forestières, on tient compte désormais des superficies que le propriétaire détient, seul ou avec d'autres partenaires, pour atteindre le minimum de 80 hectares requis.

### **NOUVEAUX TERMES DE PRETS**

Afin de proposer aux entreprises un produit financier encore plus flexible, de nouveaux termes de prêts de deux et quatre ans sont offerts, en plus de ceux de un, trois et cinq ans déjà existants. Le taux d'intérêt de la Société demeure le plus bas qui soit sur le marché, et le même, peu importe le risque d'affaires.

## TAUX D'INTERET VARIABLE

Dans les cas de projets dont la réalisation s'échelonne sur plusieurs mois, il est maintenant possible de fixer le taux d'intérêt après la première année d'emprunt. Durant cette période maximale de douze mois, un taux d'intérêt variable est offert.

Le financement forestier offert par la Société de financement agricole ouvre donc de nouvelles voies, tout en maintenant, pour l'essentiel, un programme qui a fait ses preuves auprès de sa clientèle. Au-delà des grandes lignes du programme résumées ci-après, l'équipe-conseil de la Société de financement agricole adapte ses services aux besoins de chaque entreprise forestière.

### Le programme de financement forestier en bref

|                                 |  |
|---------------------------------|--|
| Clientèle                       | Les entreprises forestières  |
| Montant maximal                 | Jusqu'à 500 000 \$ par entreprise  |
| Taux d'intérêt                  | Basé sur les taux hypothécaires résidentiels des institutions financières pour le terme choisi   |
| Termes                          | 1 à 5 ans  |
| Autres conditions               | Possibilité, dans certains cas, de fixer le taux d'intérêt après une période maximale de un an   |
| Utilisation du prêt             | Établissement, maintien ou développement d'entreprises forestières   |
| Exemples de projets admissibles | <ul style="list-style-type: none"><li>- achat de lots boisés</li><li>- acquisition de machinerie et d'équipement</li><li>- construction ou rénovation de bâtiments</li><li>- travaux d'aménagement en forêt</li><li>- achat ou rachat d'actions ou de parts sociales</li></ul> |

Collaboration spéciale: Chantal Racine, Société de financement agricole

**vos commentaires**

© [GOUVERNEMENT DU QUÉBEC](#) - 2000



**La Direction régionale tient à souligner le départ de monsieur Alain Roy, agronome, directeur régional adjoint pour le secteur Nord de la Chaudière-Appalaches. Il a quitté son poste le 29 septembre dernier pour se joindre à la Direction régionale de l'Estrie, à titre de directeur régional adjoint.**

Monsieur Roy a débuté sa carrière le 11 octobre 1988, comme agronome au Bureau de renseignements agricoles de Saint-Charles-de-Bellechasse (relevant à l'époque de la Direction régionale de Québec). En septembre 1993, il a été nommé responsable administratif du Bureau de renseignements agricoles de L'Islet. Le 1er avril 1996, à la suite de la fusion de la Direction régionale de Beauce-Appalaches avec la partie sud de la Direction régionale de Québec, monsieur Roy a occupé le poste de conseiller régional en aménagement et développement rural pour la nouvelle région agricole de la Chaudière-Appalaches.

Le 2 septembre 1997, il a été nommé Directeur régional adjoint de la Chaudière-Appalaches, secteur Nord. Tous ont alors pu apprécier son dynamisme et son esprit entrepreneurial pour le développement de l'agroalimentaire de la région. Sa vaillance, sa créativité et son sens de l'organisation auront marqué son passage dans la région.

La Direction régionale remercie Alain Roy pour sa généreuse collaboration et lui souhaite le plus grand succès dans ses nouvelles fonctions.

**vos commentaires**



Mise à jour: 2000-11-03



## Filière «viandes» régionale

Réuni le 19 septembre dernier à Saint-Jean-Port-Joli, le Conseil d'administration de la TACA a décidé de réaliser, au cours de l'automne et de l'hiver 2000-2001, une étude portant sur le développement de la filière «viandes» régionale.

La TACA est régulièrement contactée par des entreprises de production, de transformation et de restauration qui se butent à des problèmes de mise en marché ou d'approvisionnement. De nouvelles productions non organisées (ex.: gibiers) et d'autres plus traditionnelles (ex.: ovins) sont quant à elles aux prises avec des difficultés dans l'abattage de leurs animaux.

Les agents de développement de la TACA croient que l'agriculture de la Chaudière-Appalaches offre un potentiel d'expansion certain pour des produits de créneaux et à valeur ajoutée. Cependant, une stratégie de développement efficace des produits à valeur ajoutée passe par la maîtrise régionale de toutes les étapes de ce développement, soit la production, l'abattage, la transformation, la distribution et la mise en marché. Certaines de ces étapes semblent aujourd'hui poser problème en région, ralentissant l'essor des produits à valeur ajoutée.

C'est dans cette optique de développement qu'une étude élaborera le portrait de la filière régionale des viandes: ses composantes, ses réalités actuelles, ses enjeux, ses potentiels et ses faiblesses, etc. Elle touchera donc chaque maillon de la filière.

### UNE ÉTUDE BIEN CIBLÉE

L'enquête menée par la TACA s'intéressera en priorité aux secteurs de production qui peuvent être sources de plus-values pour la région, soit les bovins de boucherie (bouvillons, veaux de grain, veaux de lait, etc.), les petits animaux (lapins, pintades, etc.), les grands gibiers domestiques (autruche, bison, sanglier, etc.) et les agneaux et chevreaux. Ces secteurs ont besoin d'un coup de pouce pour se développer, car actuellement, très peu de ressources sont mises à leur disposition. En revanche, la mise en marché des viandes porcines ne semble pas poser de problème particulier dans la région; compte tenu du temps et des moyens pouvant être mobilisés, l'étude ne portera donc pas sur ce secteur.

L'enquête poursuivra deux objectifs distincts. Elle visera d'une part à regrouper les informations pertinentes relatives à la filière «viandes» de la Chaudière-Appalaches et à ses acteurs. Elle identifiera donc clairement les visions de développement à court et à moyen terme des acteurs rencontrés, de même que les solutions pour développer la mise en marché des viandes différenciées.

D'autre part, l'étude devra faciliter la création de liens d'affaires entre les entreprises de production, de transformation, de distribution et de restauration. Ce maillage étant à même de stimuler l'approvisionnement local et d'entraîner des initiatives conjointes, l'étude portera une attention particulière aux possibilités de réseaux de distribution dans la région. Si l'idée n'est pas de concurrencer les gros joueurs régionaux, **il s'agit de trouver des créneaux de marché et des modes d'organisation adaptés aux réalités régionales.**

À l'issue de ces travaux, un rapport sera déposé à la TACA, qui aura ensuite à évaluer l'opportunité de tenir un forum régional regroupant l'ensemble de la filière. Outre l'instauration d'un climat de confiance entre les intervenants, ce forum aura pour mission de valider les pistes de développement formulées et de réaliser un plan de mise en œuvre. Ce plan attachera une importance capitale à la question des infrastructures de transformation appropriées (abattoirs, centres de découpe, etc.), car ces dernières sont primordiales dans le processus de développement du produit fini.

Un comité de suivi a été mis en place par la TACA. Chargé de piloter la réalisation de l'étude et de superviser le chargé de projet, il pourra s'entourer de toute ressource complémentaire indispensable à son bon fonctionnement. Enfin, il est à noter que la TACA informera régulièrement l'ensemble des acteurs de l'avancée de cette étude.

Collaboration spéciale: Jean-Michel Bordron, coordonnateur de la TACA et agent de développement de la Côte-du-Sud.

**vos commentaires**



**© GOUVERNEMENT DU QUÉBEC - 2000**

Mise à jour: 2000-11-06



## Distribution des produits régionaux

Le 16 août dernier, une douzaine de propriétaires, gérants ou promoteurs en processus de création de boutiques spécialisées se sont réunis à la Seigneurie des Aulnaies pour faire le point sur la mise en marché des produits régionaux.

Au cours de cette rencontre, les participants ont échangé leurs perceptions à l'égard de la situation actuelle et des marges de développement de ces boutiques spécialisées. Ils ont ainsi souligné toute l'importance:

- de la gamme de produits distribués;
- de l'emplacement géographique;
- de la connaissance des produits que l'on distribue;
- de l'organisation de dégustations pour développer les ventes;
- du mode de gestion (consigne, achat, etc.) retenu pour les relations avec les fournisseurs;
- de l'approvisionnement.

Ils ont aussi relevé quelques lacunes préjudiciables à la bonne marche des affaires, comme:

- la présentation visuelle des produits et l'agencement des boutiques;
- le service à la clientèle;
- la question des volumes de production et de vente;
- la variété des produits;
- la distribution régionale pour faciliter l'approvisionnement.

Les participants ont également fait part de leur désir de travailler collectivement à rassembler leurs entreprises autour de quelques objectifs communs. La mise en place d'un réseau de distribution régional, la mise en commun de services, l'échange d'informations et de connaissances sur les fournisseurs, les achats en commun pour abaisser les coûts (par exemple, des paniers pour le temps des fêtes), ainsi que l'augmentation de la diversité des produits offerts n'en sont que quelques exemples.

D'après la TACA, cette rencontre de travail devrait contribuer au développement des affaires agroalimentaires en Chaudière-Appalaches. En effet, les agents agroalimentaires sont d'avis que les

quelques boutiques de produits spécialisés existant déjà dans la région ont des marges de progrès non négligeables. Cette initiative vise donc globalement à favoriser les occasions d'affaires entre entrepreneurs privés dans le but de renforcer le climat d'affaires et les actions en commun. Les travaux enclenchés devraient se poursuivre dans les mois à venir; les entreprises qui souhaitent mettre en marché certains produits peuvent néanmoins entrer en contact dès maintenant avec les agents de développement de la TACA.

Pour information, veuillez contacter Linda Bibeau (418-228-5588), Nathalie Veilleux (418-872-0770) ou Jean-Michel Bordron (418-839-9002, poste 243).

Collaboration spéciale: Jean-Michel Bordron, coordonnateur de la TACA et agent de développement de la Côte-du-Sud

**vos commentaires**



**© GOUVERNEMENT DU QUÉBEC - 2000**

Mise à jour: 2000-11-06



## **Dosage de sucre inverti à l'aide d'un glucomètre**

*Alain Boily, agronome Conseiller régional en acériculture*

**Le sirop d'érable contient parfois une certaine quantité de sucre inverti. Lorsqu'il y a inversion, le principal sucre d'érable, le saccharose, est transformé en glucose et en fructose. Cela a souvent pour effet de modifier le goût du sirop et ses propriétés de cuisson.**

Le sucre inverti étant plus soluble que le saccharose pur, il influence les propriétés de cristallisation du sirop: plus ce dernier est inverti, moins il aura tendance à se cristalliser. Ainsi, pour fabriquer la tire d'érable ou le caramel à l'érable, qui doivent demeurer exempts de cristallisation, on utilise du sirop inverti. Par contre, pour fabriquer des produits à cristallisation fine, comme le beurre d'érable ou le sucre mou, on utilise du sirop non inverti.

Pour déterminer le taux d'inversion d'un sirop, on utilisait traditionnellement le clinitest. En colorant l'échantillon de sirop examiné, ce test donnait un résultat qualitatif qui devait être interprété par le producteur, laissant ainsi place à l'ambiguïté.

Il existe maintenant une méthode plus précise, simple et rapide pour doser le sucre inverti: elle consiste à utiliser un glucomètre. Ce type d'appareil, vendu en pharmacie, a été mis au point pour doser le glucose dans le sang des diabétiques. D'utilisation facile, ce dispositif a déjà été adopté dans les secteurs de la pomme de terre, du maïs et du sirop. Le glucomètre le plus fréquemment utilisé en agriculture est de marque Accer-Chek (fabriqué par Boehringer Mannheim); il est constitué d'un moniteur et de bandelettes-test.

### **PRINCIPE DE LA MÉTHODE AVEC LE GLUCOMÈTRE**

La bandelette comprend une zone réactive sur laquelle on dépose une goutte de sirop dilué. Cette zone contient une enzyme spécifique qui réagit avec le glucose, produisant un courant électrique transmis au moniteur et traduit en données à l'écran. La réaction enzymatique est ralentie par le froid; la justesse de la mesure est assurée entre 14 et 40 degrés Celsius. Il faut donc entreposer moniteur et bandelettes dans un endroit sec à la température recommandée.

### **MODE D'EMPLOI**

Matériel nécessaire: glucomètre (50\$), bandelettes (1\$ chacune), seringue de plastique de 10 ml, tasse à mesurer d'une capacité de 200 à 300 ml et compte-gouttes.

À l'aide de la seringue, prélever 10 ml du sirop d'érable dont on veut mesurer l'inversion des sucres. Vider le contenu de la seringue dans la tasse à mesurer, porter le volume à 100 ml avec de l'eau potable et brasser pour uniformiser.

Placer ensuite le moniteur sur une surface plane et le mettre sous tension. Insérer une bandelette dans l'appareil et à l'aide du compte-gouttes, déposer une goutte de sirop dilué sur la zone réactive de la bandelette. Enfin, consulter le résultat affiché à l'écran.

La table de conversion de la valeur obtenue sur le glucomètre indique directement le degré de cuisson au-dessus du point d'ébullition de l'eau pour chaque produit dérivé (tire, beurre, etc.).

### TABLE DE CONVERSION DE LA LECTURE DU GLUCOMÈTRE

| Degré de cuisson au-dessus du point d'ébullition de l'eau des produits dérivés<br>degrés Celsius (degrés Fahrenheit) |              |                  |              |                  |                              |                             |           |
|--|--------------|------------------|--------------|------------------|------------------------------|-----------------------------|-----------|
| Beurre<br>d'érable   | Sucre<br>mou | Tire<br>d'érable | Sucre<br>dur | Sucre<br>granulé | Bonbon<br>1re<br>préparation | Bonbon<br>2e<br>préparation |           |
| «Error»  | 11,5 (21)    | 14,5 (26)        | 14,5 (26)    | 18,0 (32)        | 22,0 (44)                    | 15,5 (28)                   | 14,5 (26) |
| «Lo»   | 11,5 (21)    | 14,5 (26)        | 14,5 (26)    | 18,0 (32)        | 22,0 (44)                    | 15,5 (28)                   | 14,5 (26) |
| 1  | 11,5 (21)    | 14,5 (26)        | 14,5 (26)    | 18,0 (32)        | 22,0 (44)                    | 15,5 (28)                   | 14,5 (26) |
| 2  | 11,5 (21)    | 14,5 (26)        | 14,5 (26)    | 18,0 (32)        | 22,0 (44)                    | 15,5 (28)                   | 14,5 (26) |
| 3 à 10   | 12,0 (23)    | 15,0 (27)        | 14,5 (26)    | 20,0 (36)        | n.r.                         | 15,5 (28)                   | 14,5 (26) |
| >11  | n.r.         | n.r.             | 15,0 (27)    | n.r.             | n.r.                         | n.r.                        | n.r.      |

Note: si la lecture à l'écran est «high», une dilution supplémentaire sera nécessaire pour obtenir une lecture numérique.

n.r.: non recommandé



## Le CMÉA: pour un transfert de ferme réussi

**Il y a maintenant cinq ans que le Centre multiservices d'établissement en agriculture (CMÉA) a été implanté en Chaudière-Appalaches. Il offre un service d'accompagnement à toutes les personnes engagées dans un processus de transfert de ferme (jeunes, parents, conjoints et autres individus concernés).**

Plusieurs aspects (humains, technico-économiques, financiers, fiscaux, légaux, commerciaux, de gestion et de formation) sont à considérer lors de l'établissement agricole, et ce, à travers un contexte familial où se côtoient des relations affectives et des relations d'affaires. Il n'est pas toujours facile de parler affaires en famille: c'est un sujet délicat auquel on accorde peu de temps. Pourtant, c'est de l'avenir de chacune des personnes concernées ainsi que de celui de la ferme dont il est question.

En plus de la complexité du transfert, il faut tenir compte de la valeur sans cesse croissante des fermes. Que l'on pense seulement au prix des quotas... Il est donc primordial de commencer à planifier son transfert une dizaine d'années à l'avance. Les nombreuses décisions qui seront prises par l'équipe de transfert doivent être discutées une à une, et chacun des membres de cette équipe doit prendre la place qui lui revient au sein des discussions.

Pour ce faire, il est indispensable de faciliter la communication entre tous. Voilà d'ailleurs l'un des objectifs premiers de la conseillère du CMÉA, qui a été spécialement formée pour traiter l'aspect humain du transfert de ferme. Puisque chaque cas est unique et différent, le Centre propose un suivi personnalisé où le rythme de chaque équipe de transfert sera respecté.

En concertation avec les ressources du milieu (notaires, comptables, conseillers financiers et autres intervenants en transfert de ferme), le Centre offre également des activités de formation et d'information pour aider à la réussite du transfert. Voici le programme des activités de groupe offertes par le CMÉA pour l'automne 2000:

- le transfert avec deux relèves;
- les conventions d'actionnaires et de sociétaires;

- l'aspect légal du transfert;
- la fiscalité des compagnies;
- autres sujets touchant à l'établissement.

Pour participer à l'une ou l'autre de ces activités ou pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du CMÉA, contacter Brigitte Paré, conseillère au CMÉA, au (418) 338-0706, ou s'adresser à un conseiller en relève du MAPAQ.

Collaboration spéciale: Marie-Josée Fortin, conseillère au CMÉA

**vos commentaires**



**© GOUVERNEMENT DU QUÉBEC - 2000**

Mise à jour: 2000-11-06



## **Voyage en Abitibi: tout un succès!**

*Denis Brouillard, agronome Conseiller en développement des productions animales*

**Au retour du voyage boeuf en Abitibi qui a eu lieu du 24 au 27 août dernier, les producteurs et productrices agricoles de la Chaudière-Appalaches ont exprimé un degré de satisfaction élevé, autant en regard des visites effectuées que de l'organisation même du voyage. L'expérience s'est une fois de plus révélée un succès sur toute la ligne, au grand plaisir de tous les intervenants impliqués.**

Nous avons visité huit fermes caractérisées par une gestion efficace et un esprit d'entreprise fort. Une seule ferme n'est pas membre du syndicat de gestion local; c'est dire l'importance que les meilleures exploitations accordent à l'augmentation de la capacité de gestion. Pour faire toujours mieux, il faut nécessairement bien connaître les aspects économiques et techniques de sa ferme.

Parmi les fermes visitées, celle avec le plus petit troupeau compte 100 vaches. Une autre en garde 400, mais son propriétaire projette d'augmenter ce nombre à 1000 grâce à l'aide de deux de ses filles qui souhaitent prendre la relève. La plupart des exploitations de la région parcourue ne renferment pas encore le maximum de bêtes possible. Cependant, les grands nombres n'effraient pas les propriétaires: courageux et entreprenants, ces derniers s'y sont graduellement habitués. C'est ainsi que les maximums de bêtes gardées deviennent de plus en plus élevés.

### **UNE PASSION APPARENTE**

Plusieurs facteurs expliquent les possibilités des producteurs et productrices de l'Abitibi: la disponibilité de bonnes et grandes terres (presque sans pierre), le bas prix du fonds de terre, l'hivernement avec abri minimum (selon le Guide des bonnes pratiques) et la volonté de bien vivre de la production de bœuf. Grâce à tous ces éléments, ils peuvent garder de grands troupeaux, rendant ainsi leurs fermes viables.

Quelques entreprises bovines ont entrepris des démarches en vue de se conformer aux exigences agroenvironnementales en vertu du Guide des bonnes pratiques. Même si la plupart des exploitations n'en sont qu'à l'étape des projections, nous avons eu l'occasion d'examiner deux cas concrets. Ces exemples ont suscité beaucoup d'intérêt auprès des participants et participantes, qui ont pu mieux comprendre les conditions préalables à l'utilisation du Guide et les avantages en découlant. Mentionnons entre autres que les grands champs à pente faible et suffisamment éloignés des cours d'eau facilitent généralement l'application

du Guide.

L'herbe est reine en Abitibi: les producteurs et productrices opportunistes savent en profiter. Considérant la position plus nordique de l'Abitibi, l'herbe vieillit moins hâtivement que dans les régions situées dans le sud du Québec; elle garde donc son excellente valeur alimentaire plus longtemps. Le finisseur de bouvillons Dany Frappier dit d'ailleurs être pleinement satisfait de la valeur de l'ensilage d'herbe, si bien qu'il ne trouve aucun avantage à cultiver le maïs.

Par ailleurs, nous avons pu constater que les producteurs et productrices de l'Abitibi semifinissent généralement leurs veaux. Ils sèvrant d'abord ces derniers, mais les gardent jusqu'à ce qu'ils atteignent des poids variant de 800 à 900 livres. Pour les exploitations de veaux d'embouche, c'est un excellent poids pour la vente; de cette façon, elles obtiennent le revenu maximum par veau vendu et par vache gardée.

En somme, nous avons pu sentir que les producteurs et productrices de cette région sont fiers de produire du bœuf et d'en vivre. Les gens de la Chaudière-Appalaches sont donc revenus avec des idées nouvelles en matière de croisements, d'agroenvironnement et de gestion, ce qui les aidera certes à réaliser de meilleurs projets.

**vos commentaires**



**© GOUVERNEMENT DU QUÉBEC - 2000**

Mise à jour: 2000-11-06



## **Les services-conseils essentiels à votre réussite!**

**Lanciné Bamba, agronome Responsable de la promotion et du développement des services-conseils**

L'agroenvironnement est une nouvelle approche de l'agriculture plus soucieuse des implications à moyen et à long terme sur le milieu. Pour maintenir leurs exploitations compétitives, les gestionnaires se doivent de tenir compte de cet aspect parfois plus complexe, mais combien profitable pour l'environnement. C'est là qu'entrent en jeu les services-conseils: ils se révèlent souvent très utiles pour guider les exploitations agricoles à travers le processus agroenvironnemental.

### **SUR LE PLAN TECHNIQUE**

Nombre d'agriculteurs et d'agricultrices se sont déjà engagés dans la mise en conformité réglementaire des élevages, la gestion des fertilisants ainsi que l'utilisation rationnelle et la gestion des pesticides. Malgré qu'elles soient un peu moins populaires, les pratiques agricoles de conservation du sol et de protection des cours d'eau restent elles aussi primordiales pour la protection du territoire agricole.

Mais qui peut prétendre pouvoir se débrouiller seul dans ce domaine? Un projet qui à priori peut sembler relativement simple, comme la construction d'une structure d'entreposage des fumiers, peut se révéler fort complexe en considérant l'ensemble de la démarche à suivre: planification du projet, choix des types de structure et de gestion des fumiers, demande des permis et certificats, entente d'épandage, servitude, prise en charge des fumiers, aide financière, financement, demande auprès d'un ingénieur pour les plan et devis, réalisation d'un plan agroenvironnemental de fertilisation (PAEF), mise en branle et suivi du chantier, etc. D'autant plus que plusieurs gestionnaires n'auront à effectuer cette démarche qu'une seule fois. C'est pourquoi il faut consulter plusieurs intervenants fournissant des services complémentaires.

### **RENTABILITÉ DES SERVICES-CONSEILS**

Les coûts de certaines interventions en agroenvironnement sont minimes, tandis que d'autres peuvent s'avérer plus dispendieuses. C'est un domaine où il arrive souvent que les bénéfices ne soient pas immédiats et spécifiques à une exploitation particulière. En profitant de la formation et de l'expertise des intervenants qui dispensent des services-conseils de qualité, l'exploitation agricole évitera bien des erreurs souvent coûteuses.

Les interventions en agroenvironnement s'évaluent plus qualitativement que quantitativement. Voici d'ailleurs quelques énoncés à ce sujet:

- La gestion rationnelle des engrais de ferme entraîne une diminution des coûts de production en réduisant l'achat d'engrais minéraux. Dans la Chaudière-Appalaches, des analyses montrent qu'une ferme laitière produisant 1000 m<sup>3</sup> de lisier économise 3509,41\$ pour une gestion appliquée au printemps et à l'été, et 2096 \$ pour une gestion faite en automne. Ces résultats tiennent compte des indices de perte liés à l'entreposage et à l'épandage, à la date de semis, au pourcentage de disponibilité, à l'alimentation, etc.
- Parmi les interventions rentables, on peut mentionner de meilleurs choix de pesticides et un rapport coûts/bénéfices plus avantageux pour ces mêmes intrants à la suite de l'application de bons services-conseils.
- Les bénéfices des services-conseils se manifestent souvent à moyen et à long terme. Certaines interventions, comme la construction de structures d'entreposage de fumiers, s'avèrent essentielles pour maintenir un environnement viable et assurer une cohabitation harmonieuse sur le territoire. Il en coûte parfois un peu plus cher, mais il en va de la sécurisation des ressources pour les générations à venir...

## **LES INTERVENANTS EN AGROENVIRONNEMENT**

Plusieurs intervenants œuvrent en agroenvironnement auprès des exploitations agricoles. Le MAPAQ est particulièrement actif dans le cadre du programme Prime-Vert, qui couvre plusieurs volets:

- structures d'entreposage des fumiers: le personnel des centres de service de la Chaudière-Appalaches oriente et accompagne annuellement 1000 exploitations agricoles dans leur démarche de mise en conformité des établissements d'élevage;
- procédés de traitement des fumiers: aide financière et suivi de projets en cours;
- rampes d'épandage à lisier: aide financière;
- clubs-conseils en agroenvironnement: aide financière et accompagnement des 12 clubs de la Chaudière-Appalaches, regroupant environ 750 exploitations;
- organisme de gestion des fumiers: aide financière et accompagnement de Fertior, touchant environ 600 exploitations.

Le MAPAQ participe aussi aux divers comités liés à la gestion selon l'approche par bassin versant, en plus d'offrir un service de diagnostic des problèmes de drainage et de nivellement des sols, ainsi que des conseils techniques dans les domaines de l'aménagement de cours d'eau et de l'implantation de brise-vent.

Les 12 clubs agroenvironnementaux jouent quant à eux un rôle majeur sur quatre axes d'intervention: la fertilisation (dont les PAEF), la réduction des pesticides et le contrôle mécanique des mauvaises herbes, les pratiques agricoles de conservation (travail du sol, engrais verts, etc.) de même que la protection des cours d'eau.

Fertior est l'organisme accrédité par le ministère de l'Environnement pour gérer les surplus actuels de fumier dans la région. Il est donc responsable de la gestion des contrats de prise en charge des exploitations en surplus avec leurs receveurs. Il offre également le service de réalisation de PAEF.

Plusieurs consultants dans les domaines de l'agronomie ou du génie agricole offrent aussi leurs services aux exploitations agricoles, que ce soit pour la rédaction de PAEF, la préparation de plans et devis de structures d'entreposage des fumiers ou le suivi de travaux de construction en marche.

## **DES CAS CONCRETS**

En matière d'agroenvironnement, les retombées économiques sont certes difficiles à évaluer financièrement. Afin d'avoir une vision concrète de la situation, le MAPAQ a rencontré deux entreprises agricoles membres de clubs agroenvironnementaux et qui se sont dotées de structures d'entreposage.

La Ferme Capinoise inc. de Cap-Saint-Ignace, membre du Club Optisol de Montmagny, est la propriété de Patrice Fortin. Pour ce dernier, la motivation principale de se joindre à un club était la curiosité et le goût d'échanger avec d'autres producteurs plus expérimentés. Après avoir pris la relève de la ferme familiale en 1992, il a cessé d'utiliser des engrais minéraux et des pesticides dans ses champs. À cet effet, il bénéficie depuis des services offerts par le conseiller du club.

Entre autres, ce dernier élabore les plans de fertilisation en fonction des besoins de l'entreprise et la conseille dans le choix des semences et du taux de semis à appliquer par parcelle. Dorénavant, les engrais de ferme sont mieux utilisés tout en respectant les normes environnementales. En plus d'effectuer au moins quatre visites personnalisées à la ferme, le conseiller organise aussi des visites de sites, des rencontres de groupes et il fournit une panoplie d'informations recueillies à travers les réseaux autant régionaux que provincial. Durant la période de culture, une économie de temps considérable est attribuable aux interventions des conseillers, tant du MAPAQ que du privé. Lors de la construction de la structure d'entreposage de la Ferme Capinoise inc., ces derniers ont d'ailleurs été d'un grand soutien au propriétaire, Patrice Fortin.

La Ferme Port Jolait, située à Saint-Jean-Port-Joli, appartient aux frères Bruno et René Chouinard. Ils y exploitent un troupeau de 70 vaches laitières. «Avant d'adhérer au club, la gestion des champs se faisait selon nos instincts», signale René. «Il est vrai que l'expérience acquise nous amenait à faire de bons coups», renchérit son frère. «Mais avec l'arrivée d'une conseillère personnalisée, l'application des pesticides aux champs est plus réfléchie, les plans de fertilisation mieux adaptés et les choix de semences et de taux de semis bien suivis», conclut Bruno Chouinard.

Collaboration: Jean-Noël Couture, agronome, conseiller régional en grandes cultures, et François Gagnon, agronome et ingénieur, responsable agroenvironnemental régional.

**vos commentaires**

**© GOUVERNEMENT DU QUÉBEC - 2000**

Mise à jour: 2000-11-06